



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer**  
Service eau risques et nature – pôle eau

Affaire suivie par : Fabrice DORTEL  
Téléphone : 04 34 46 62 24  
Mél : fabrice.dortel@herault.gouv.fr

Montpellier, le 17 août 2020

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE CONSULTATION DU PUBLIC  
sur les 2 projets d'arrêté relatifs à la délimitation du périmètre de protection de  
l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'eau potable de la vallée du LIBRON  
sur les communes de PUIMISSON, PUISSALICON et LIEURAN-LES-BEZIERS**

**Nature et intitulé des projets de décisions :**

En application du décret 2007-882 du 14 mai 2007 relatif à certaines Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE), le présent projet concerne la délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) et des Zones de Protection des Captages (ZPC ou zones de sensibilité à l'intérieur de l'AAC) d'eau potable de la **vallée du LIBRON sur les communes de PUIMISSON, PUISSALICON et LIEURAN-LES-BEZIERS** à partir desquelles est décliné un programme d'actions permettant d'assurer la protection qualitative de la ressource en eau potable (au sens de la circulaire, la zone de protection correspond à la zone sur laquelle s'applique le programme d'actions).

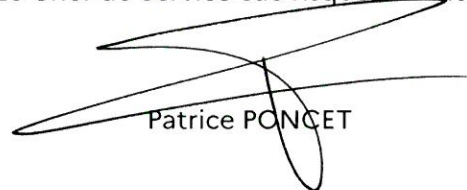
**ELEMENTS STATISTIQUES :**

- Nombre de consultations : **0**
- Caractéristiques du public : **exploitants agricoles**
- Nombre d'observations reçues de cette consultation : **aucune**

**ANALYSE DES OBSERVATIONS :**

Les observations du public dont il a été tenu compte : **néant**

Le Chef de Service eau risques et nature



Patrice PONCET

DDTM 34  
Bât. Ozone, 181 place Ernest Granier  
CS60556  
34064 MONTPELLIER Cedex 2